



Col du Glandon, le 22 août 2015,

Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous la « Motion du Col du Glandon 2015 », intitulée « Pour la sauvegarde de l'économie pastorale menacée par le loup : il y a urgence ! » et rédigée à l'issue des Rencontres de la Montagne du 22 août 2015.

Nous vous invitons à la faire circuler largement dans vos territoires pour adoption dans les communes et autres collectivités.

Les collectivités signataires seront invitées à une réunion début novembre dans un lieu qui reste à définir afin de formaliser un collectif qui travaillera à obtenir des avancées rapides sur les objectifs fixés par la motion.

Recevez, chers collègues nos cordiales salutations.

Les six maires organisateurs,

NB : les copies de vos délibérations peuvent être adressées par voie postale ou électronique à :

- Mairie de Saint Coloman des villards – Chef-Lieu – 73130 SAINT COLOMBAN DES VILLARDS – mairie-st.col@wanadoo.fr
- Mairie de Saint Alban des Villards – Chef-Lieu – 73130 SAINT ALBAN DES VILLARDS - mairie.stalbandesvillards@orange.fr
- ou auprès de notre coordinatrice Mme Cathy Davoine : cathy.davoine@nordnet.fr